

PROCES VERBAL

Bureau de Direction de la Ligue de Bretagne de Football

Réunion du :	Jeudi 6 janvier 2022
A :	à 18H00 visioconférence
Présidence :	M. Jean-Claude HILLION
Présent(e)s :	MM. Lionel DAGORNE, Stéphane GOURET, Alain LE FLOCH, Philippe LE YONDRE, Jean Pierre LORGEUX, Rémy MOULIN,
Excusé :	M. André TOULEMONT
Assiste à la séance :	M. Philippe GEORGES, Directeur Général

Point sur le Protocole de reprise des compétitions Régionales et Départementales.

Suite aux décisions fédérales sur le nouveau protocole sanitaire, Philippe LE YONDRE, nous présente dans le détail ce nouveau dispositif.

Celui-ci étant applicable jusqu'au 23 Janvier 2022, le Bureau de Direction de la Ligue de Bretagne de Football décide conformément à la décision fédérale de maintenir les compétitions programmées.

Dans le cadre du protocole de reprise des compétitions, la Ligue de Bretagne pour ses compétitions, met en place une veille du samedi 12h30 au dimanche 12h30 afin d'organiser au mieux la gestion des rencontres uniquement lorsque le club compte au moins 4 joueurs « POSITIFS » dans la catégorie concernée.

La Ligue de Bretagne de Football, va faire paraître un communiqué sur les mesures mises en place.

Concernant les différentes formations (FIA, IR2FF), celles-ci sont interdites en présentielle mais peuvent toujours se dérouler en visioconférence.

Comité du 15 janvier 2022.

Le Bureau prend la décision de reporter ce comité.

Le Président
Jean-Claude HILLION

Le Secrétaire Général
Jean Pierre LORGEUX

